

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Etudiants souhaitant s'inscrire à l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables

**DATES D'INSCRIPTIONS A RESPECTER EN FONCTION DU DIPLOME :**

**DCJU 1 - Inscription au plus tard le 29 octobre 2021**

**DCJU 2 et 3 / DCG 2 et 3 - Inscription au plus tard le 30 novembre 2021**

**DSCG - Inscription au plus tard le 25 février 2022**

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je suis nouveau Bachelier d'un pays de l'UE, de l'EEE ou de la Confédération Suisse, Monaco et Andorre</b></p>	<p>➔ 1 - A partir du 7 juillet (14h00), après les résultats du Baccalauréat, je me connecte sur ParcoursSup pour prendre connaissance des modalités de mon inscription administrative.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2- Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir, (disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "ISEC")</li> </ul> <p>3 - Je scanne mon dossier dûment rempli et signé ainsi que toutes les pièces individuellement et les envoie à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:fdsp-isec-scol@univ-amu.fr">fdsp-isec-scol@univ-amu.fr</a></p> <p><b>ATTENTION ! Si je scanne mon dossier et les pièces en un seul fichier, mon dossier sera refusé.</b></p> <p>4 - Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité de la Faculté de droit et de science politique.</p> <p>2- Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité et ma carte étudiante.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Etudiants souhaitant s'inscrire à l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables

**DATES D'INSCRIPTIONS A RESPECTER EN FONCTION DU DIPLOME :**

**DCJU 1 - Inscription au plus tard le 29 octobre 2021**

**DCJU 2 et 3 / DCG 2 et 3 - Inscription au plus tard le 30 novembre 2021**

**DSCG - Inscription au plus tard le 25 février 2022**

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* J'étais inscrit.e. à ISEC en 2020-2021 et souhaite me réinscrire</b></p>	<p>➔ Après mes résultats définitifs, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2- Je télécharge : - le dossier d'inscription, - les pièces à fournir, (disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "ISEC")</p> <p>3 - Je scanne mon dossier dûment rempli et signé ainsi que toutes les pièces individuellement et les envoie à l'adresse suivante : <a href="mailto:fdsp-isec-scol@univ-amu.fr">fdsp-isec-scol@univ-amu.fr</a> <b>ATTENTION ! Si je scanne mon dossier et les pièces en un seul fichier, mon dossier sera refusé.</b></p> <p>4 - Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon dossier ainsi que les pièces justificatives.</p> <p>2- Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative.</p> <p>3- Je reçois un mail de la scolarité me précisant le montant des frais d'inscription.</p> <p>4 - Après réception des frais d'inscription, je reçois un mail avec les identifiants et mot de passe de mon ENT. Je peux télécharger mon certificat de scolarité.</p> <p>5 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Etudiants souhaitant s'inscrire à l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables

**DATES D'INSCRIPTIONS A RESPECTER EN FONCTION DU DIPLOME :**

**DCJU 1 - Inscription au plus tard le 29 octobre 2021**

**DCJU 2 et 3 / DCG 2 et 3 - Inscription au plus tard le 30 novembre 2021**

**DSCG - Inscription au plus tard le 25 février 2022**

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* J'étais inscrit.e. dans une autre formation en 2020-2021</b></p>	<p>➔ 1- J'ai reçu un avis favorable à ma candidature, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://mes-services.etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2- Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir,</li> </ul> <p>(disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "ISEC")</p> <p>3 - Je scanne mon dossier dûment rempli et signé ainsi que toutes les pièces individuellement et les envoie à l'adresse suivante :</p> <p><a href="mailto:fdsp-isec-scol@univ-amu.fr">fdsp-isec-scol@univ-amu.fr</a></p> <p><b>ATTENTION ! Si je scanne mon dossier et les pièces en un seul fichier, mon dossier sera refusé.</b></p> <p>4 - Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité de la Faculté de droit et de science politique.</p> <p>2- Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité et ma carte étudiante.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Etudiants souhaitant s'inscrire à l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables

**DATES D'INSCRIPTIONS A RESPECTER EN FONCTION DU DIPLOME :**

**DCJU 1 - Inscription au plus tard le 29 octobre 2021**

**DCJU 2 et 3 / DCG 2 et 3 - Inscription au plus tard le 30 novembre 2021**

**DSCG - Inscription au plus tard le 25 février 2022**

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je bénéficie d'un contrat d'apprentissage.</b></p>	<p>➔ 1- J'ai reçu un avis favorable à ma candidature, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) sur <a href="https://MesServices.Etudiant.gouv.fr">MesServices.Etudiant.gouv.fr</a></p> <p>2- Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir,</li> </ul> <p>(disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "ISEC")</p> <p>3 - Je scanne mon dossier dûment rempli et signé ainsi que toutes les pièces individuellement et les envoie à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:fdsp-isec-scol@univ-amu.fr">fdsp-isec-scol@univ-amu.fr</a></p> <p><b>ATTENTION ! Si je scanne mon dossier et les pièces en un seul fichier, mon dossier sera refusé.</b></p> <p>4 - Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité de la Faculté de droit et de science politique.</p> <p>2 - Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité et ma carte étudiante.</p>

## PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Etudiants souhaitant s'inscrire à l'Institut Supérieur d'Etudes Comptables

**DATES D'INSCRIPTIONS A RESPECTER EN FONCTION DU DIPLOME :**

**DCJU 1 - Inscription au plus tard le 29 octobre 2021**

**DCJU 2 et 3 / DCG 2 et 3 - Inscription au plus tard le 30 novembre 2021**

**DSCG - Inscription au plus tard le 25 février 2022**

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p><b>* Je bénéficie d'un contrat de professionnalisation</b></p> <p><b>* Je suis en reprise d'études (interruption d'au moins 2 ans), je suis salarié, travailleur indépendant, artisan, conjoint d'artisan, profession libérale, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA ou ma formation est financée par un tiers (employeur, collectivités, pole emploi, OPCO...)</b></p>	<p>➔ 1- J'ai reçu un avis favorable à ma candidature, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p>	<p>➔ 1- Je télécharge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier d'inscription,</li> <li>- les pièces à fournir, (disponibles sur le site internet de la Faculté <a href="https://facedroit.univ-amu.fr/">https://facedroit.univ-amu.fr/</a>, rubriques "Inscription administrative" - "Formation Continue")</li> </ul> <p>2 - Je scanne mon dossier dûment rempli et signé ainsi que toutes les pièces individuellement et les envoie à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:fdsp-isec-scol@univ-amu.fr">fdsp-isec-scol@univ-amu.fr</a></p> <p><b>ATTENTION ! Si je scanne mon dossier et les pièces en un seul fichier, mon dossier sera refusé.</b></p> <p>3 - Je prends rendez-vous avec la scolarité où je suis autorisé.e. à suivre mes enseignements <a href="https://eris.univ-amu.fr/Eris/">https://eris.univ-amu.fr/Eris/</a></p> <p>Je réponds "oui" à la question qui me sera posée concernant le profil "FC".</p>	<p>➔ 1 - Je me présente à la scolarité de la Faculté de droit et de science politique.</p> <p>2 - Si mon dossier est complet, la scolarité procède à mon inscription administrative et délivre mon certificat de scolarité et ma carte étudiante.</p>